

Echirolles

# BUDGET 2017

Finances locales

Quelles  
**PERSPECTIVES ?**

RENCONTRE CITOYENNE

Mercredi 15 février à 18h

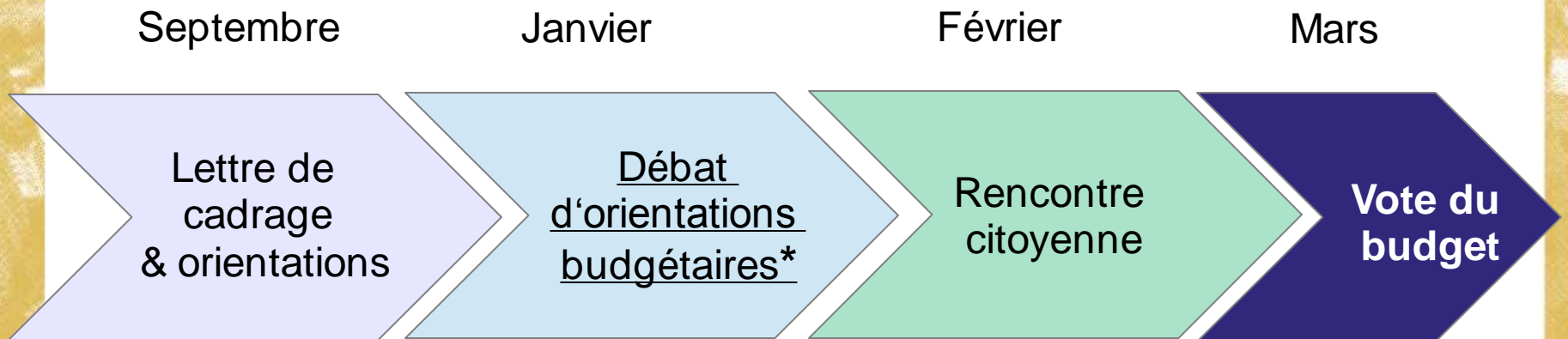
Hôtel de ville

ORIENTATIONS  
**FISCALITÉ**

DOTATIONS  
PROJETS

**AVENIR**

## Les étapes de la préparation budgétaire 2017



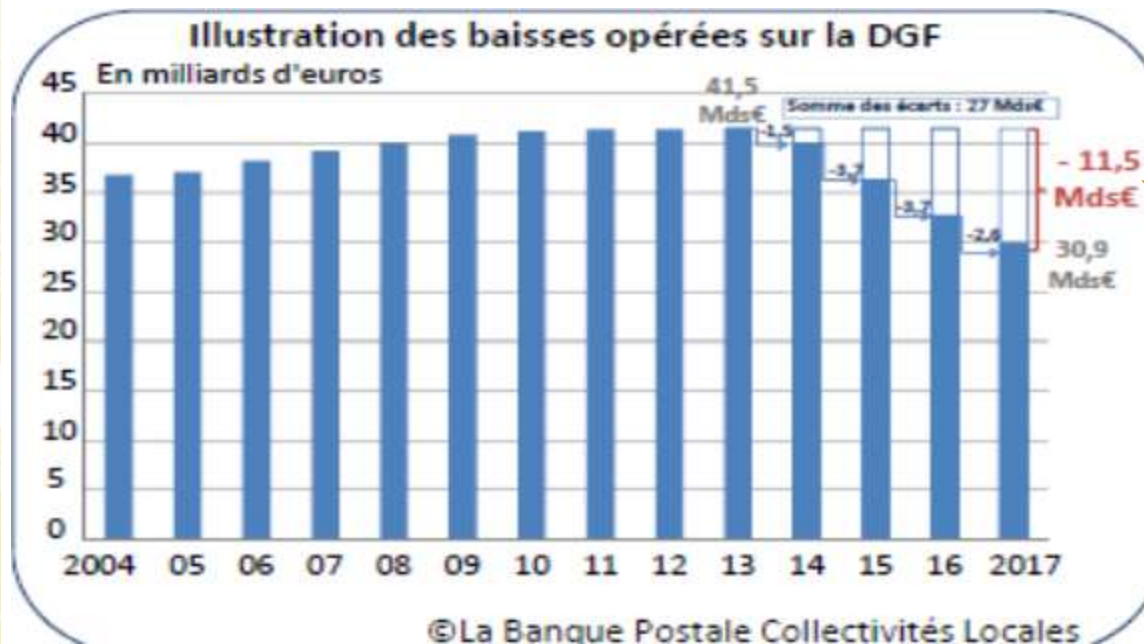
\* Se reporter au lexique



# 1<sup>ère</sup> partie

## Les éléments de contexte

## Pour les communes, l'effort demeure conséquent



39 % de l'effort pour le bloc communal au lieu des 56 % prévus initialement

**Fin 2016, la dette publique représente 96 % du PIB** malgré les plans d'austérité sur les dépenses publiques.

→ Faible croissance française (PIB plafonnant à 1,3 % en prévision du FMI pour 2017),

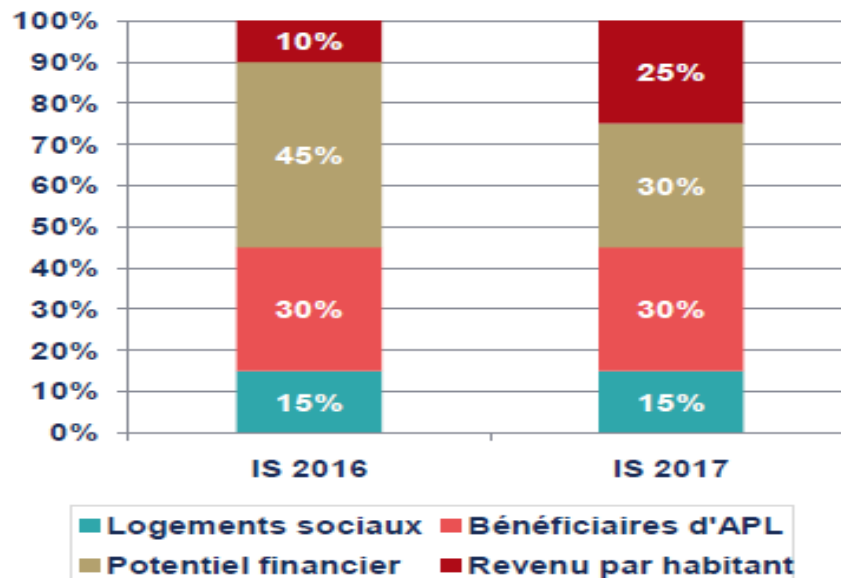
→ Désinflation (inflation constatée en 2016 de 0,4 %).

Pour Echirolles, ces dispositions entraînent une diminution de la part forfaitaire de « sa » **DGF de 21,5 %**. Elle ne représentera plus en 2017 que 2,6 M€ contre 3,3 M€ en 2016 soit 72,74 € par habitant-e.

## La réforme des dotations de péréquation

Echirolles revient dans les 250 premières communes éligibles à la DSU. Une recette de 2,26 M€, soit une progression de 17 % par rapport à 2016.

Coefficient de pondération de l'indice synthétique (IS)



- Un abondement de 180 M€ bénéficiera à toutes les communes éligibles à la DSU en 2017
- Les 250 premières communes éligibles à la DSU conservent le bénéfice de l'exonération de leur contribution au FPIC (425 K€ d'économie pour Echirolles)
- Elles conservent également la dotation complémentaire de 40 € par élève dans le cadre de la dotation pour la réforme des rythmes scolaires.

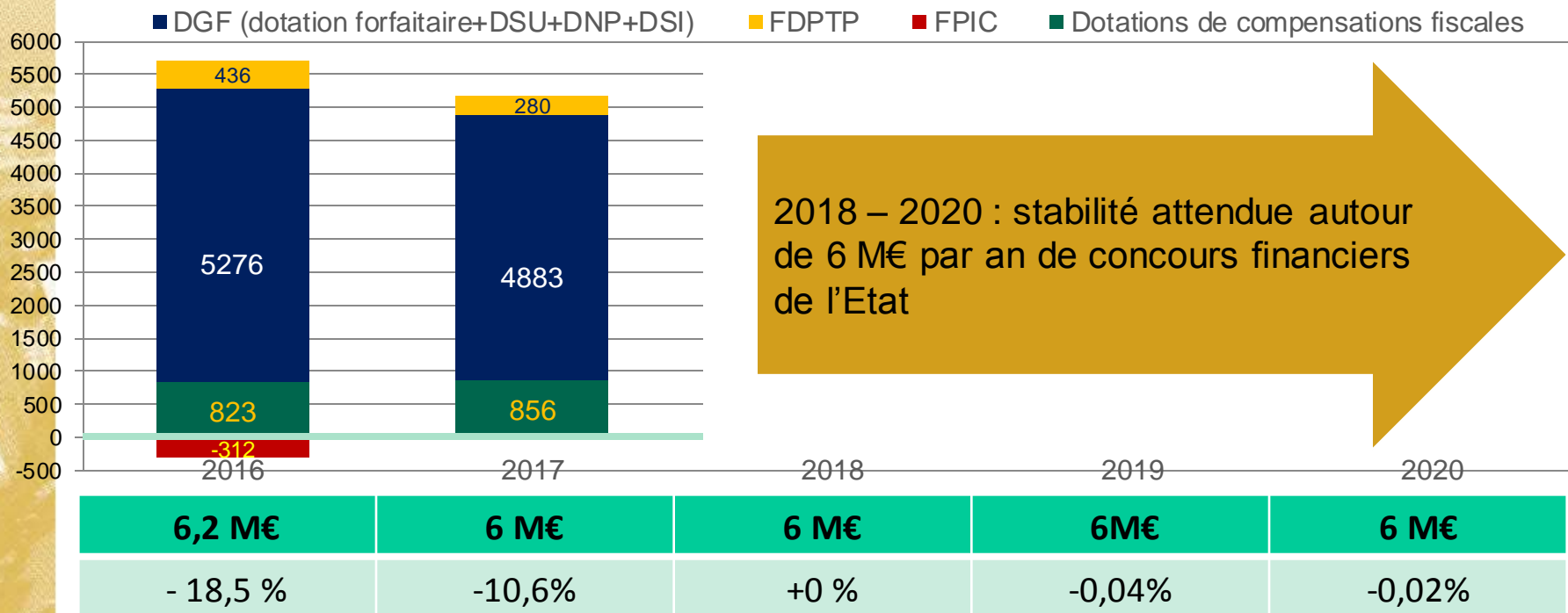
## 2<sup>e</sup> partie

Quelle stratégie financière pour 2016-2020 ?



## Forte incertitude sur le devenir des dotations après 2017

### Evolution des concours financiers de l'Etat

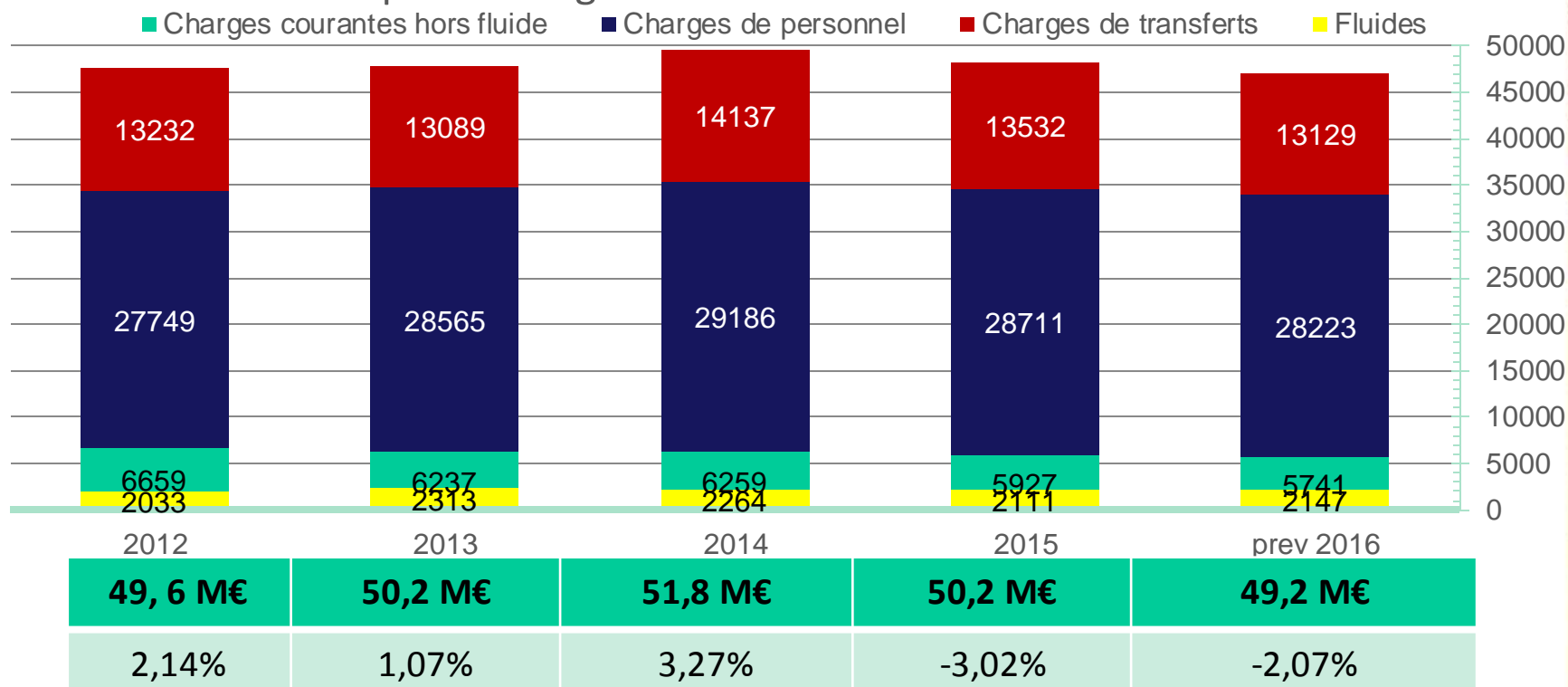


### Une baisse de 5,2 M€ de dotations de l'Etat entre 2011 et 2017

- Fin du prélèvement pour le redressement des comptes publics en 2017
- Mise en place de la réforme de la DSU en 2017 mais forte incertitude sur l'après 2018
- Niveau-plancher de dotation forfaitaire de 72 €/hab atteint en 2017

## Des dépenses de gestion en baisse depuis 2011

### Evolution des dépenses de gestion



### Une forte maîtrise des charges de fonctionnement

- Une baisse continue des dépenses courantes des services depuis 2011
- Une stabilité des dépenses de fluides (eau, électricité...) des bâtiments communaux
- Une nette diminution de la masse salariale et des dépenses de transfert en 2015 et 2016



## Les facteurs externes

**Réforme de la DGF et des dotations de péréquation**

**Poursuite de la métropolisation**

## Les leviers pour retrouver des marges

### **Politique de développement**

- Dynamisme fiscal,
- Recettes de cessions sur les opérations d'aménagement

### **Emprunt**

Poursuite du rythme de désendettement de la commune

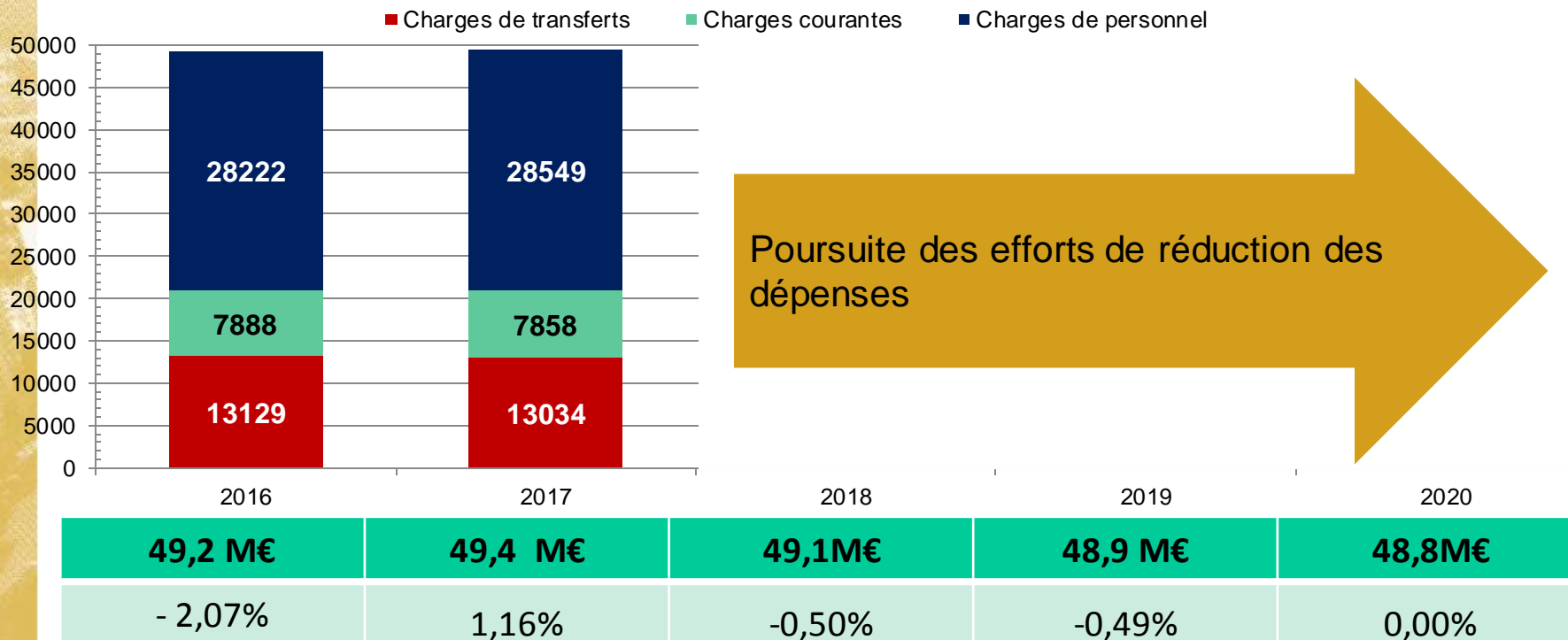
### **Maîtrise des dépenses**

- Baisse des charges courantes des services
  - Baisse des charges de transferts
  - Maîtrise de la masse salariale

**Tarification** des prestations

## Maîtrise des dépenses et maintien du service public

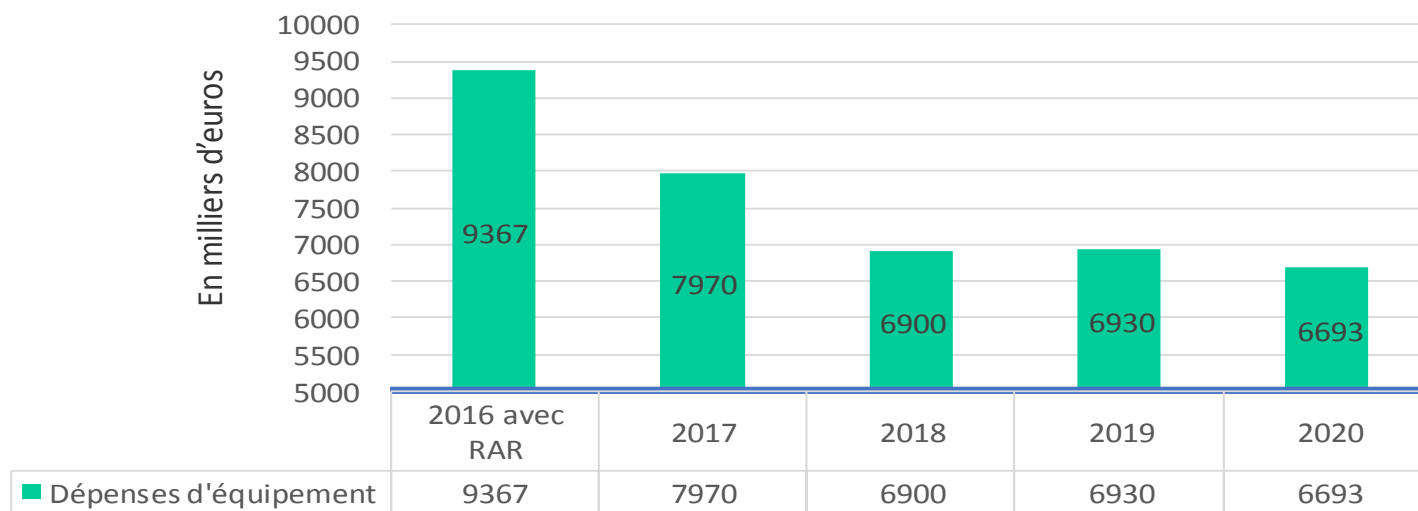
### Evolution des dépenses de gestion



→ Adapter l'organisation et le niveau de service public tout en maintenant une démarche de qualité.

## Des investissements maîtrisés : priorité à l'entretien et au renouvellement du patrimoine

Dépenses d'équipement  
2016-2020

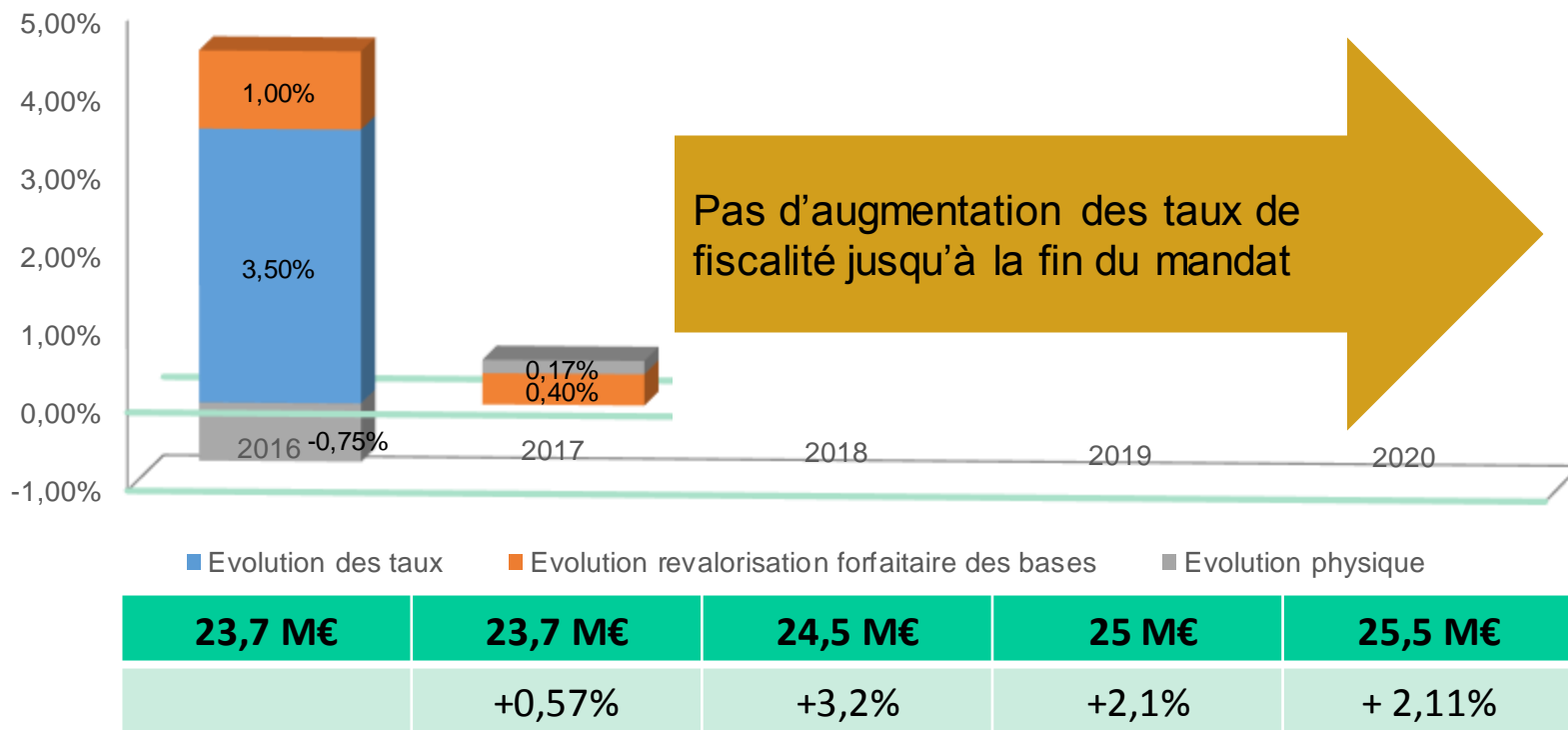


**37,8 M€ sur 5 ans, soit 7,5 M€ par an en moyenne pour...**

- Achever les nouvelles opérations en cours
- Mettre en place de première réalisation du PRU Villeneuve
- Renforcer la réhabilitation du patrimoine bâti
- Poursuivre l'aménagement urbain de la commune



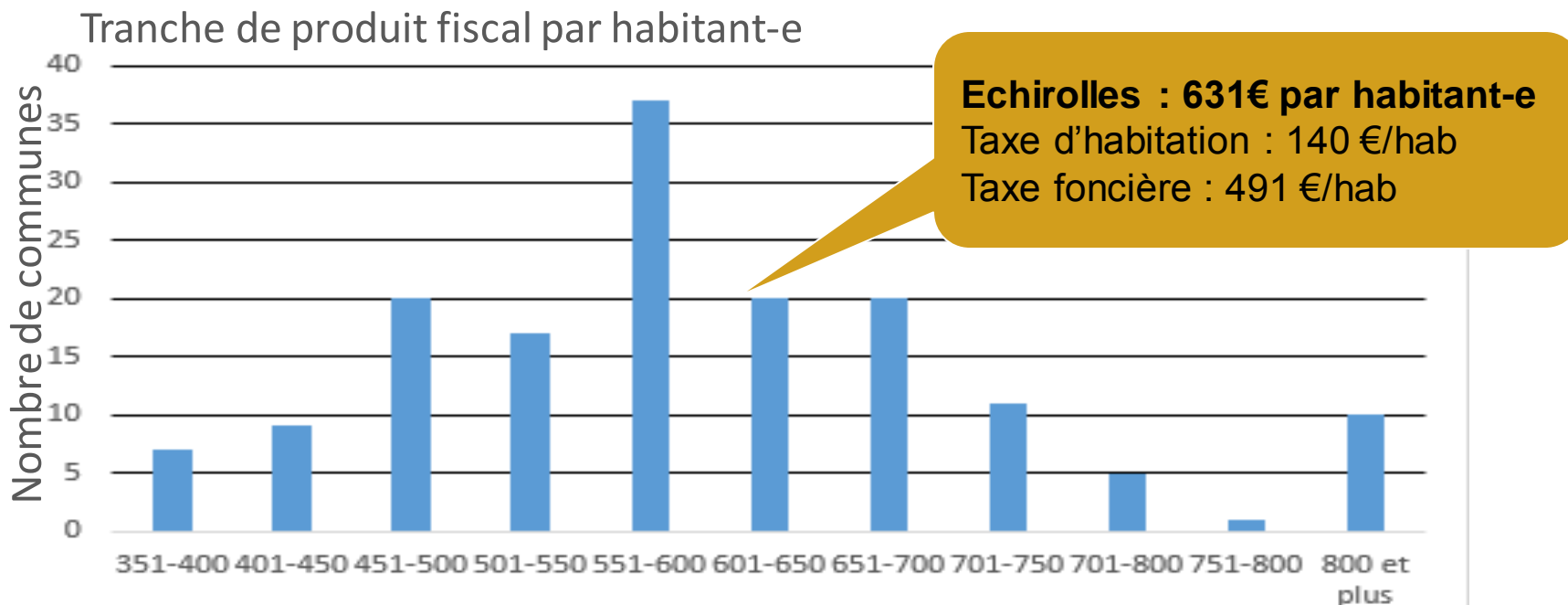
## Un dynamisme fiscal assuré par la dynamique du territoire



### Comment sont estimées les recettes fiscales à venir ?

- Un impact important des mesures d'exonération des logements sociaux en **QPV** en 2016,
- Une dynamique des bases physiques grâce aux livraisons de logements et de locaux d'activités prévues à partir de 2018,
- Une revalorisation prévue des bases (loi de finances).

## Un produit de fiscalité directe par habitant-e dans la moyenne des communes de plus de 35 000 habitant-es...



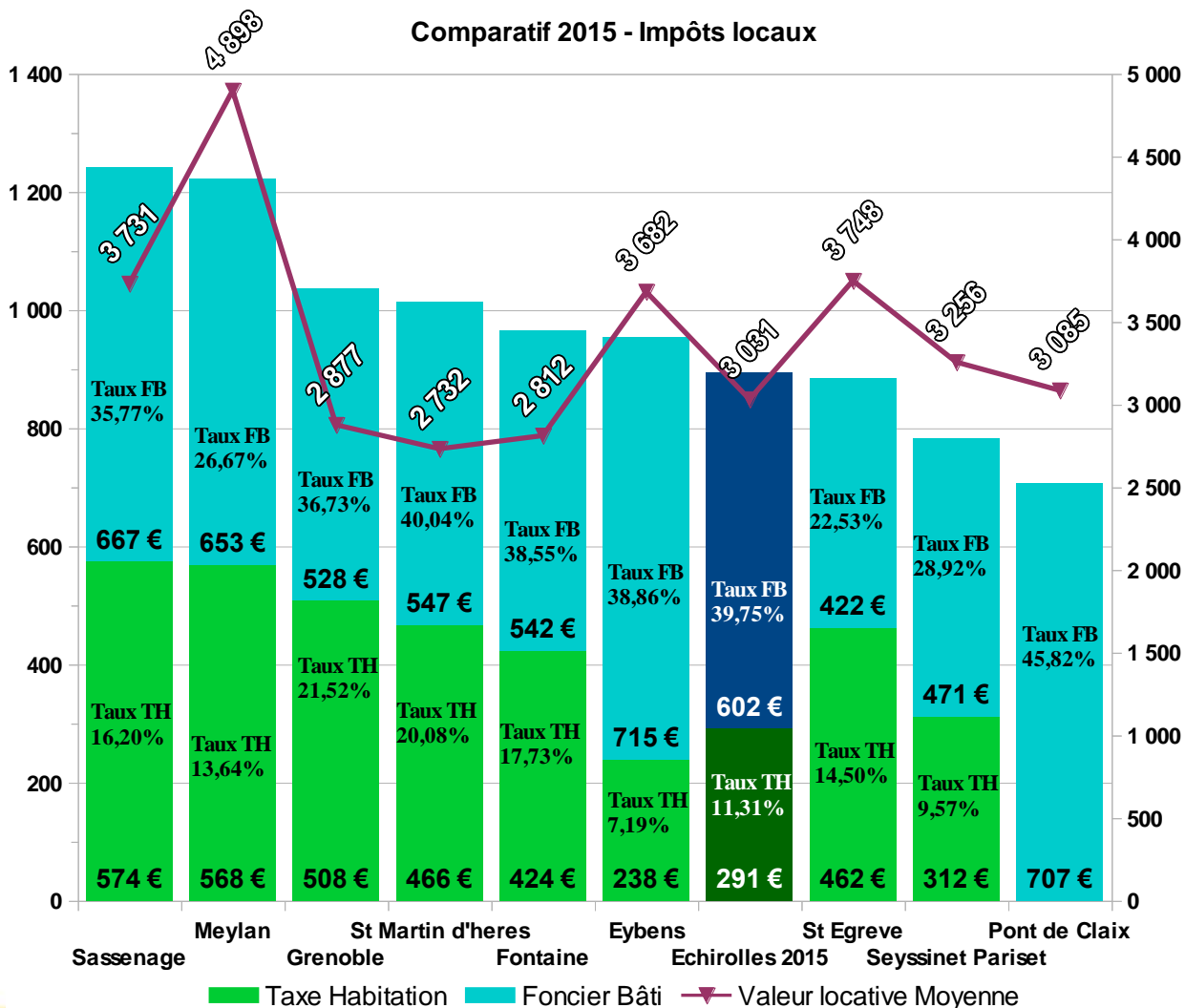
Le poids de la fiscalité par habitant-e n'est pas plus élevé à Echirolles que dans la moyenne des grandes communes.

Il est particulièrement faible pour la taxe d'habitation et relativement élevé pour la taxe sur le foncier bâti.

Ceci s'explique notamment par la faiblesse des valeurs locatives de la commune.

## ... et plus faible que les principales communes de plus de 10 000 habitant-es de la Métropole

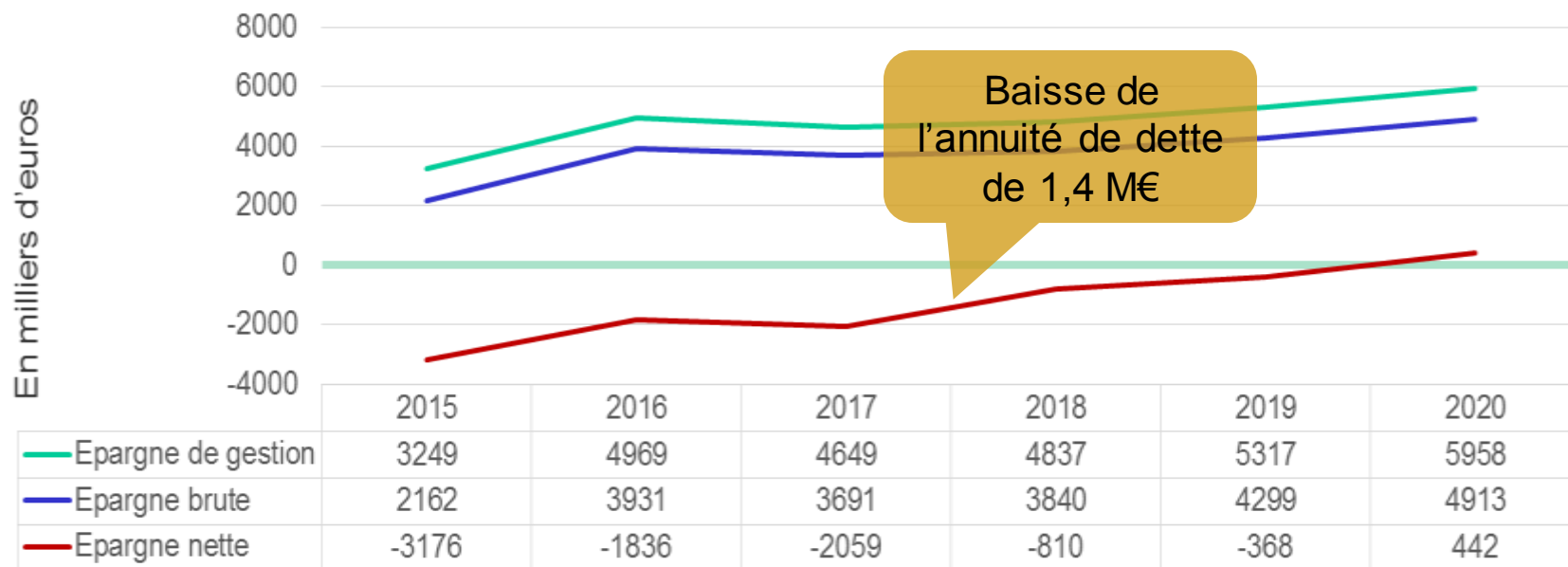
Comparatif 2015 - Impôts locaux





## Retour à une épargne nette positive en 2019

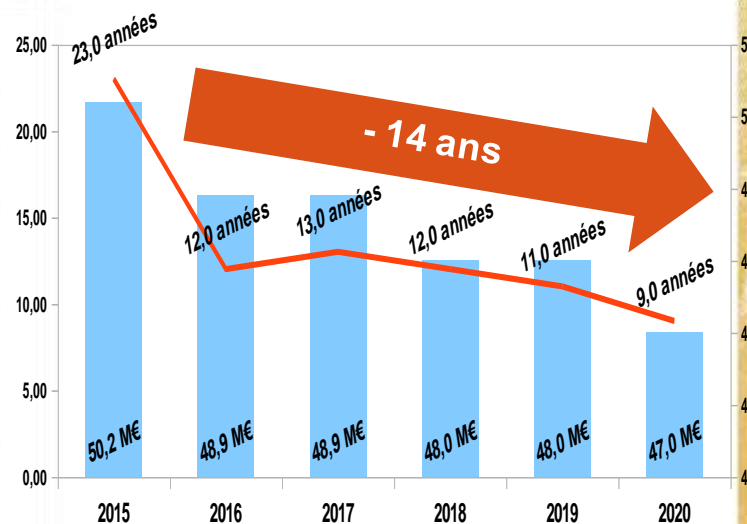
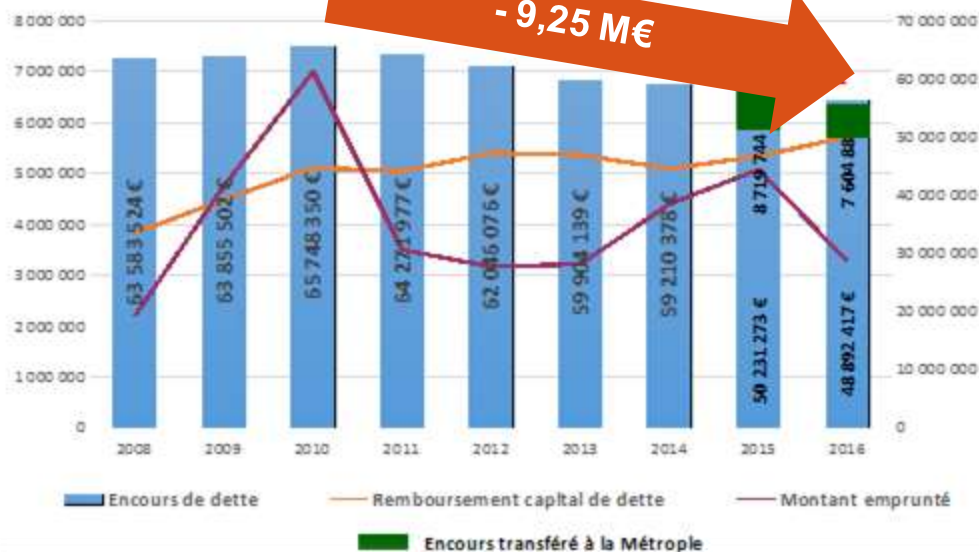
Chaine de l'épargne prévisionnelle 2016-2020



- En 2018 le remboursement en capital de la dette devrait passer de 5,8 à 4,6 M€ du fait de l'extinction d'emprunts importants fin 2017
- Le taux **d'épargne brute** retrouve un niveau de 9 % en 2020
- Retour à **une épargne nette** positive en fin de mandat

## Une stratégie de désendettement qui s'accélère

Evolution du capital et de l'encours de la dette au 31/12



- Un encours de dette à **56,5 M€** avec une dette « sans risque » (non toxique)
- Un très faible coût de la dette avec un **taux moyen de 1,58 %**
- Un **désendettement de 3,2 M€** entre 2015 et 2020 et un retour à une capacité de désendettement de 10 ans en 2020

## 3<sup>e</sup> partie

# La construction du budget 2017



## Echirolles en chiffres

**36 227 habitant-es**

**17 241 emplois et 1 163 commerces / entreprises**

**49,4 % de ménages propriétaires**

**49,3 % de ménages locataires, dont 34,3 % dans le parc social**

**Budget Ville+CCAS : 84,2 M€**

Budget Ville: 68,3 M€

Budget CCAS: 15,9 M€

**Soit 2 326 €  
par habitant-e**

**Dépenses**

**Recettes**

**Fonctionnement**  
 54,8 M€

**Investissement**  
 20,2 M€

Charges de gestion courante

Charges de personnel

Charges de transfert (participation  
 et subventions versées)

Intérêts de la dette

**Épargne brute**

Capital de la dette

Dépenses d'équipement

Fiscalité directe et indirecte

Dotations en concours financiers

Subventions reçues

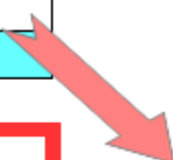
Recettes courantes (tarifications...)

**Épargne brute**

Recettes d'investissement (FCTVA,  
 cessions d'actifs, subventions non  
 affectées...)

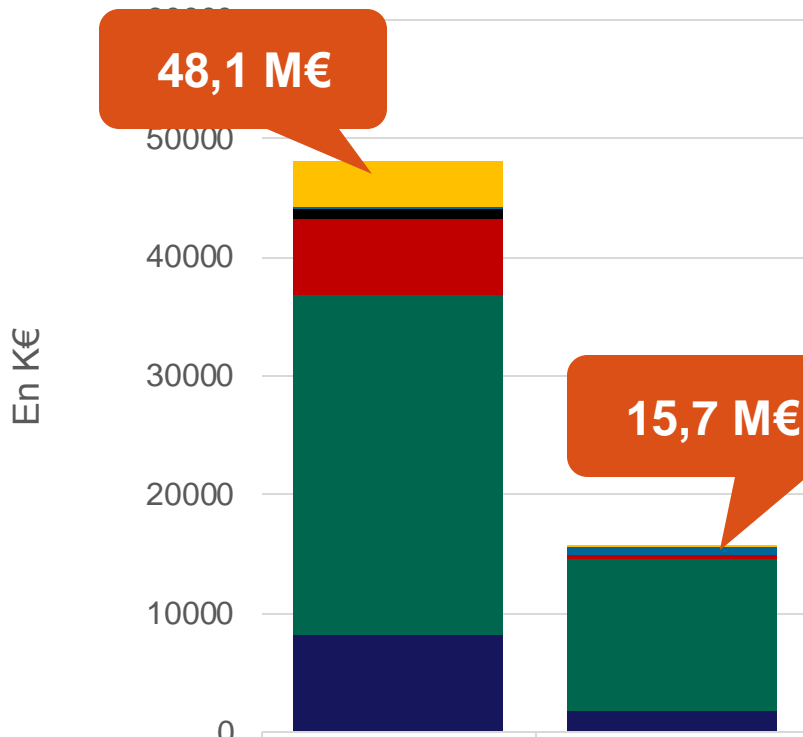
Subventions affectées

Emprunt nouveau



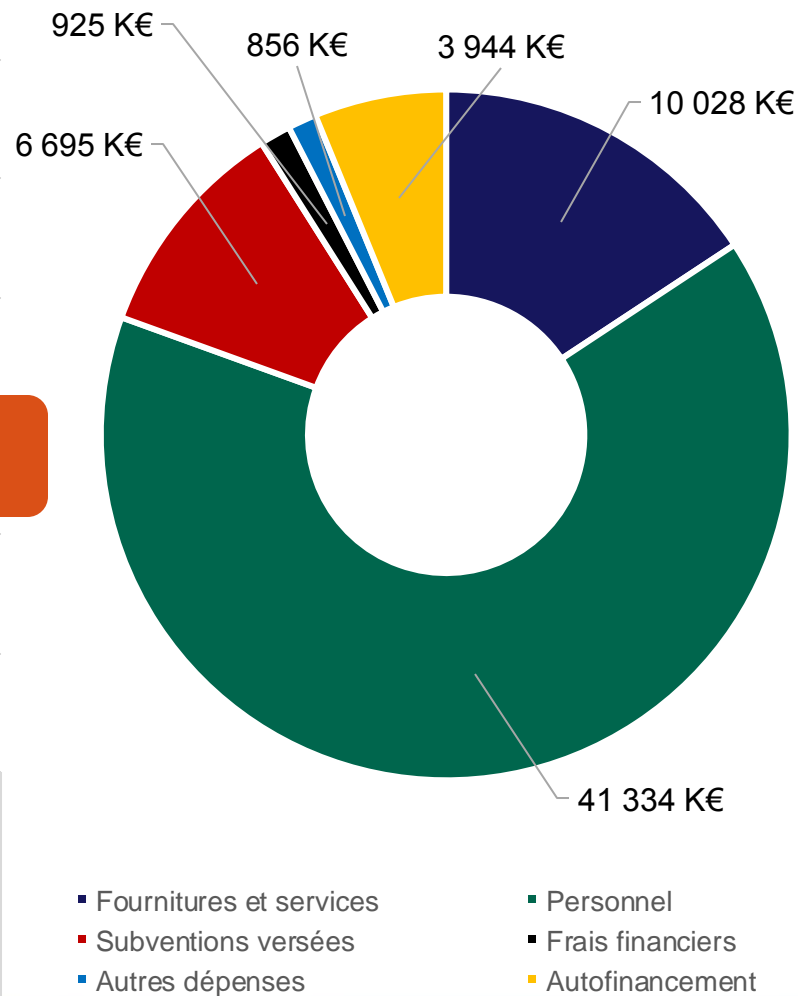
## Budget de fonctionnement Ville+CCAS : **63,8 M€**

Structure des dépenses de fonctionnement Ville et CCAS



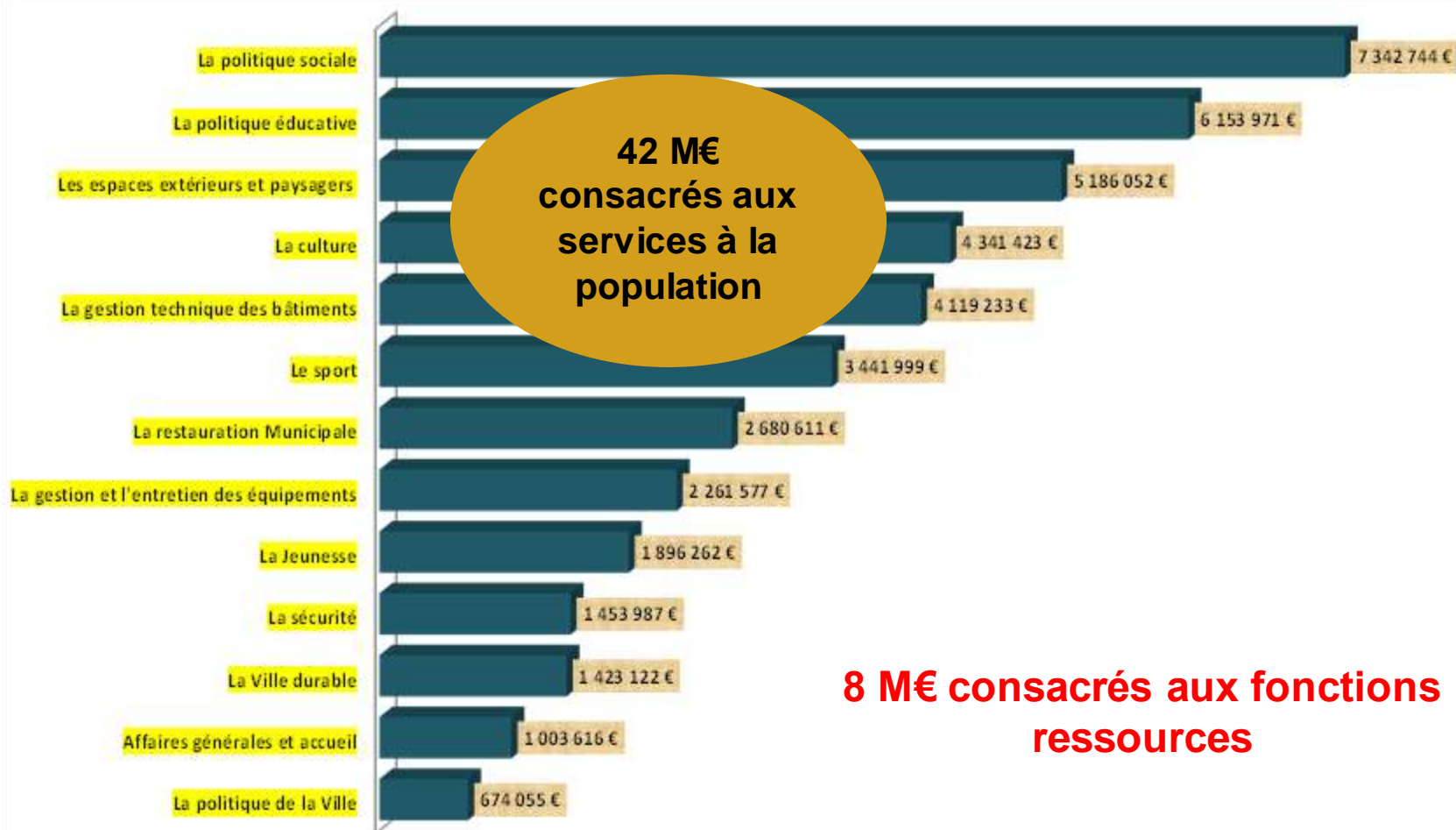
	Ville	CCAS
Autofinancement	3871	73
Autres dépenses	70	786
Frais financiers	925	0
Subventions versées	6388	307
Personnel	28611	12723
Fournitures et services	8202	1826

Budget de fonctionnement consolidé Ville et CCAS

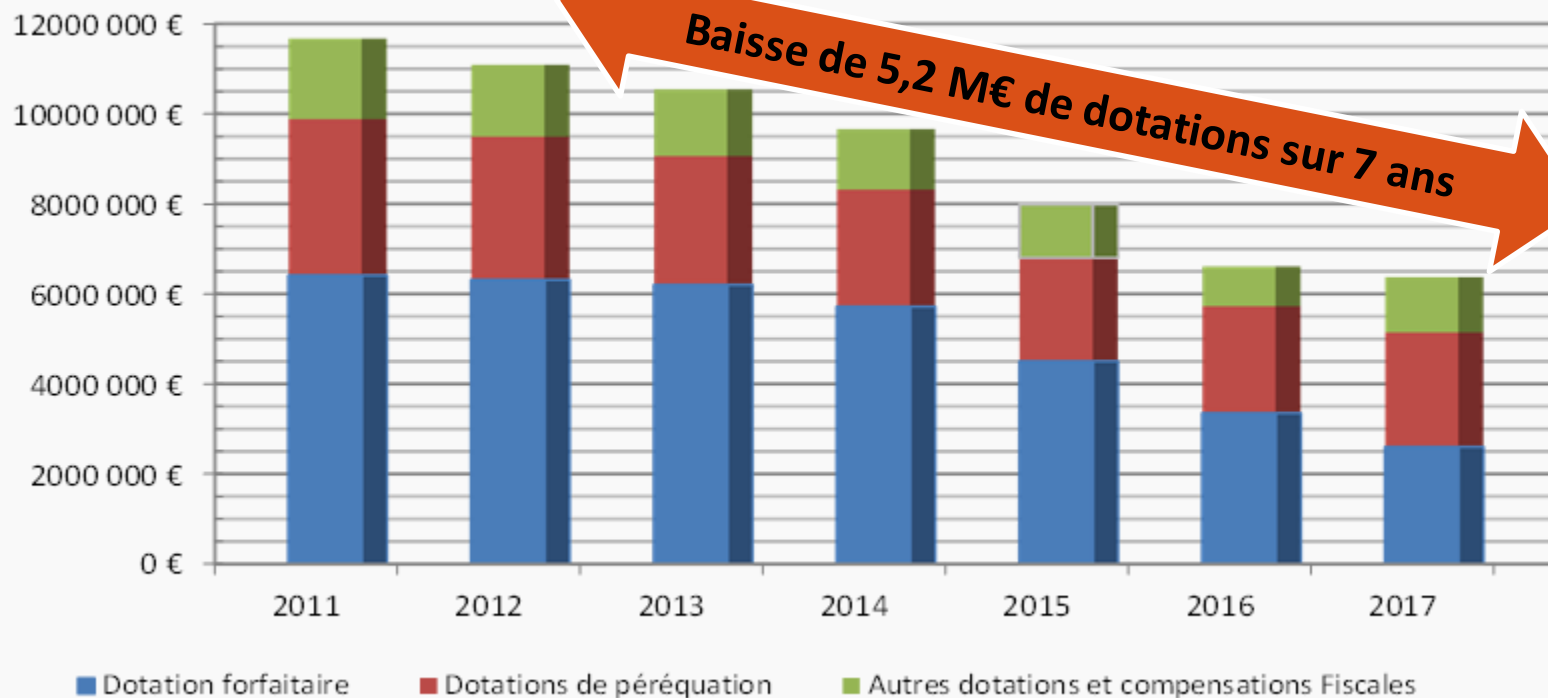




## Les dépenses de fonctionnement de la ville par politique publique



Fin du plan de prélèvement pour le redressement des comptes publics  
→ **point sur la perte des recettes de dotations d'Echirolles**



**Une diminution de 45 % des dotations de l'État entre 2011 et 2017:**

- Dotation forfaitaire : -59 %
- Dotations de péréquation : -27 %
- Autres dotations et compensations : -31 %

## Le point sur la métropolisation : les sujets programmés pour 2017

### **Pacte financier et fiscal/Mutualisation**

- Partage de la taxe d'aménagement
- Partage du produit de foncier bâti
- Règlement des fonds de concours
- Schéma de mutualisation

### **Voirie/Ouvrages d'art**

- Achèvement des transferts financiers liés à la voirie
- Evaluation du transfert des ouvrages d'art

### **Autres compétences**

- Evaluation de l'entretien des zones d'activité
- Intérêt métropolitain (MC2, Hexagone et vélodrome)
- Complément évaluation des eaux pluviales et compétence prévention des risques d'inondation
- Insertion, Maison pour l'emploi

**- 140 K€ de baisse de l'attribution de compensation prévue dans le BP 2017**



## Recettes de gestion 2017 : une nouvelle année de baisse

Libellé	BP2016	PBP 2017	% PBP17/ BP 2016
Fiscalité directe	23 639 826	23 759 638	0,51%
Fiscalité indirecte	1 598 000	1 622 800	1,55%
Concours financiers	22 325 663	21 551 760	-3,47%
Atténuations de charges	418 300	336 000	-19,67%
Subventions	1 014 422	1 173 867	15,72%
Recettes courantes	3 297 395	3 272 388	-0,76%
Remb Intérêt emprunt METRO	175 000	152 098	-13,09%
<b>Total Recettes de gestion</b>	<b>52 468 606</b>	<b>51 868 551</b>	<b>-1,14%</b>

- **Un faible dynamisme de la fiscalité** +0,57 % entre 2016 et 2017 avec une revalorisation forfaitaire des bases de 0,4 % et des hypothèse prudentes à ce stade.
- **Une baisse des concours financiers de 3,47 % soit 774 K€**
- **Une progression des recettes de subvention** assurée par le gain de 40 € par élève supplémentaires lié au classement DSU attendu de la ville pour 2017.

## Comment les dépenses d'investissement sont-elles financées ?

→ Les cessions en lien avec les programmes d'aménagement urbain

4,3 M€

→ Le programme de renouvellement urbain du Village 2

3,1 M€

→ Le Fonds de compensation TVA sur les investissements

1,2  
M€

→ Les subventions des cofinanceurs.

0,6  
M€

→ La taxe d'aménagement

0,3  
M€


**9,5 M€ de recettes  
liées aux projets  
d'investissement  
2017**

**Emprunt d'équilibre  
2017 : 3 M€**


## Les dépenses de fonctionnement 2017 : **des efforts d'économie renouvelés**

### Évolution 2014-2015

#### Echirolles

- Frais de personnel : -1,6%
  - Biens et services : -4,95%
  - Subventions : -4,28%
- 

#### Moyenne des communes

- Frais de personnel : +1,4%
  - Biens et services : -1,8%
  - Subventions : -1,8%
- 

### **Des dépenses de fonctionnement maîtrisées pour 2017**

- Une baisse des charges de gestion courante comprise entre 0,5 et 1,5%
- Une progression maximale de la masse salariale de 1%
- Une baisse des subventions versées autour de 1%



## Les actions et projets à retenir pour 2017

- Ouverture de **l'espace Jaques-Prévert** au Village 2 et ouverture en préparation d'un multi-accueil pour début 2018
- Le renouvellement pour la seconde année de l'évènement festif **Tempo Libre**
- L'élargissement de la **Gestion urbaine de proximité** aux 3 QPV
- Des **temps d'accueil nocturnes** supplémentaires dans les équipements jeunesse
- Le maintien d'une offre variée et de grande qualité en matière de **périscolaire**
- Le renforcement de la mission **prévention** au sein des services
- **Projet de renouvellement urbain et social Villeneuves**



## Le programme des investissements 2017

### Entretien, maintenance et gros travaux sur le patrimoine

Vidéo-  
protection

Accessibilité

Site internet

GUP

Cuisine  
centrale

2 à 2,5 M€

### Les grosses rénovations sur le patrimoine

Stade nautique

Restaurant scolaire  
P.-Vaillant-Couturier

0,8 M€

### Programmes de renouvellement urbain

Opérations Village 2

Etudes Villeneuve

2,7 M€

### Programmes d'aménagement urbain

Salle polyvalente  
Navis

Chemin piéton  
Géo-Charles

4 M€

## Lexique - Comprendre le budget de A à Z...

### **Attribution de compensation**

Deux types de reversements au profit de leurs communes membres ou d'autres EPCI (intercommunalités) sont effectués par les groupements soumis aux régimes de la taxe professionnelle unique ou de la taxe professionnelle de zone.

Il s'agit :

- de l'attribution de compensation ;
- de la dotation de solidarité communautaire.

L'attribution de compensation (AC) constitue pour ces EPCI une dépense obligatoire.

Elle a pour objectif d'assurer la neutralité budgétaire du passage à la taxe professionnelle unique et des transferts de compétences à la fois pour l'EPCI et pour ses communes membres.

### **Débat d'Orientation Budgétaire**

Dans les communes de 3 500 habitant-es et plus, un débat a lieu au conseil municipal sur les orientations générales du budget, dans un délai de deux mois précédant l'examen de celui-ci. Ce débat doit avoir lieu dans les deux mois précédant l'examen du budget par l'assemblée.

### **Compte administratif**

Le compte administratif retrace la situation exacte et réelle des finances de la collectivité (opérations réalisées et les restes à réaliser). Il doit être adopté par le conseil municipal au plus tard le 30 juin suivant la clôture de l'exercice.

### **Dotation globale de fonctionnement (DGF)**

Dotation de fonctionnement attribuée par l'Etat aux communes, Elle est globale et libre d'emploi. Elle est fixée chaque année par la loi de finances.



## Lexique - Comprendre le budget de A à Z...

### **Dotation de solidarité urbaine (DSU)**

La dotation de solidarité urbaine a pour objet de contribuer à l'amélioration des conditions de vie dans les communes urbaines confrontées à une insuffisance de leurs ressources et supportant des charges élevées.

### **Épargne de gestion**

Elle correspond à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement hors travaux en régie et hors charges d'intérêts. Elle mesure l'épargne dégagée dans la gestion courante hors frais financiers.

### **Épargne brute**

Elle correspond à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement hors travaux en régie. Appelée aussi "autofinancement brut", l'épargne brute est affectée à la couverture d'une partie des dépenses d'investissement (en priorité, le remboursement de la dette, et pour le surplus, les dépenses d'équipement).

### **Épargne nette**

Il s'agit de l'épargne de gestion après déduction de l'annuité de dette, ou épargne brute après déduction des remboursements de dette. Elle mesure l'épargne disponible pour l'équipement brut après financement des remboursements de dette.

## Lexique - Comprendre le budget de A à Z...

### **Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC)**

Le FPIC a été mis en place en 2012. Il constitue le premier mécanisme national de péréquation horizontale pour le secteur communal.

### **Produit Intérieur Brut (PIB)**

PIB est un indicateur économique qui permet de mesurer la production économique intérieure réalisée par un pays, sur une période donnée, généralement un an ou un trimestre, grâce aux « agent-es » économiques qui y résident. Il reflète l'activité économique interne d'un pays.

### **Quartiers de la Politiques de la Ville (QPV)**

Quartiers prioritaires au titre de la politique de la ville. Le périmètre des QPV a été dessiné par la loi de programmation pour la ville et cohésion urbaine (2014) selon un critère unique, celui des revenus par habitant-e. 3 QPV à Echirolles : Essarts-Surieux, Luire-Viscose et Village II.

### **Péréquation**

Mécanisme de redistribution qui vise à réduire les écarts de richesse, et donc les inégalités, entre les différentes collectivités.